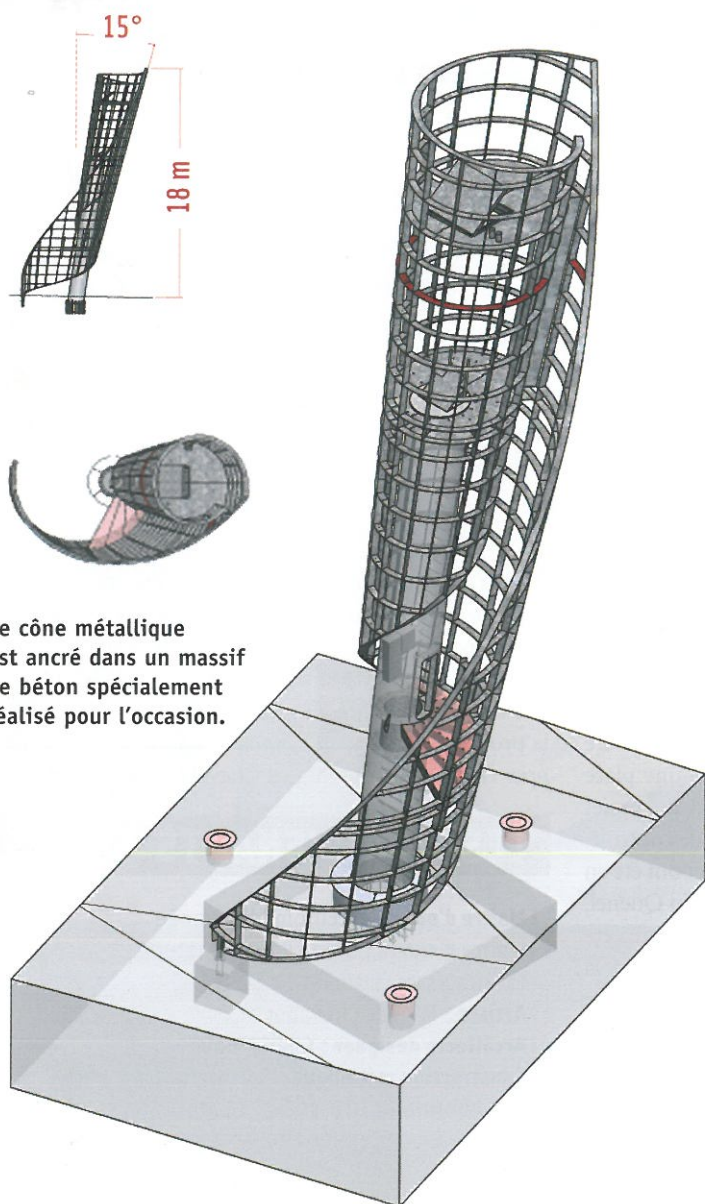


L'installation de « Seconde nature » sur la place Arvieux durant l'été 2010.



Le cône métallique est ancré dans un massif de béton spécialement réalisé pour l'occasion.

manière à l'artiste. « *Comme nous échappe finalement la vie. Nous n'en maîtrisons qu'une partie* », dit-il. Aussi, en fonction des saisons, le programme change la nature des images et des végétaux. « *C'est d'autant plus intéressant que, dans l'histoire des docks, il y a une relation au temps très particulière : Les ingénieurs saint-simoniens qui les ont construits, ont fait un bâtiment calqué sur notre rapport au temps. L'ensemble fait 365 m de long, compte 365 fenêtres de chaque côté et est divisé en quatre tranches comme les saisons* », rappelle Miguel Chevalier. Cette approche un brin mystique et surréaliste ne saurait faire oublier la technicité rationnelle de la structure métallique qui tient le rôle de support et de sculpture.

Un cône en porte-à-faux ancré dans la dalle

Le cône vertical entièrement conçu avec le logiciel de CAO Solidworks, est constitué d'une ossature en membrures comme sur une coque de bateau et d'une enveloppe de tôles découpées au laser. Les tôles de 4000 x 2000 et de 5 mm d'épaisseur ont été roulées puis soudées sur la structure en continu avec, en plus, des agrafes intermédiaires. « *Si l'on dévie de quelques millimètres ça ne fonctionne plus* », précise Alain Quenel, dirigeant de la Serrurerie de La Parette à Roquefort-la-Bedoule (13). Le métallier a fixé la peau via des paliers intermédiaires, sur un tube de 1,20 m de diamètre et 16 mm d'épaisseur en S355, qui comprend à l'intérieur une échelle permettant d'accéder à la cabine de projection. Celle-ci est maintenue à une température constante à l'aide d'un climatiseur réversible afin que l'équipement électronique soit à l'abri de la surchauffe l'été et du froid l'hiver. La paroi de la cabine est d'ailleurs protégée par